



Refus échange de permis étranger

Par **wayni**, le **07/01/2016** à **19:25**

Bonjour, je souhaiterais avoir de l'aide pour un échange de permis.
L'attestation d'authenticité de permis de conduire n'était plus valable à la date du rendez-vous. Une autre attestation à été demandé récemment est - il possible en saisissant le tribunal administratif de Montreuil d'avoir gain de cause?
A savoir un recours gracieux à été adressé au préfet et refusé.
Merci de votre aide.

Par **youris**, le **07/01/2016** à **20:03**

bonjour,
impossible de présumer de la décision du tribunal administratif.
seul un avocat, connaissant le dossier, pourrait vous indiquer vos chance de succès.
salutations